

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE PORTNEUF****CONSEIL DES COMMISSAIRES**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Portneuf dûment convoquée et tenue à la salle Luc-Plamondon, le mercredi 24 février 2016 à 19 h 30, sous la présidence de monsieur David Montminy.

**PRÉSENCES**

Mme Marie-Claude Deschênes

Mme Johanne Minville

Mme Lina Moisan

M. Sylvain Lefèbvre-Matte

M. Roger B. Plamondon

M. Serge Tremblay

M. Yves Walsh

M. Sylvain Ouimet, représentant commissaire-parent pour le primaire

Mme Nadia Paradis, représentante commissaire-parent pour le secondaire

Mme Stéphanie Ratté, représentante commissaire-parent pour le EHDAA.

**ABSENCES**

Mme Laurette Côté

Mme Isabelle Mainguy

**Sont aussi présents les membres du conseil de direction :**

M. Jean-Pierre Soucy, directeur général et directeur de la formation adulte, professionnelle et des technologies, M. Jean-François Lussier, directeur des Services des ressources financières et matérielles et du transport scolaire, M. Éric Bouchard, directeur du Service des ressources humaines et Mme Monique Delisle, secrétaire générale et directrice générale adjointe.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

À 19 h 30 heures, monsieur David Montminy, président, déclare la séance officiellement ouverte après avoir constaté que les commissaires présents forment le *quorum*.

**CC65/15-16****2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le commissaire Serge Tremblay propose l'adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 24 février 2016.

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Réflexion et constatation du quorum

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du conseil des commissaires du 24 février 2016

## **3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL**

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 27 janvier 2016

3.2 Suivi du procès-verbal et des résolutions

## **4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

4.1 Questions et correspondance des élèves

4.2 Questions et correspondance du public

## **5. INTERVENTION DES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS**

5.1 Intervention du représentant du primaire

5.2 Intervention du représentant du secondaire

5.3 Intervention du représentant EHDAA

## **6. DIRECTION GÉNÉRALE, SERVICE DE LA FORMATION ADULTE ET PROFESSIONNELLE ET DES TECHNOLOGIES**

6.1 Aménagement d'un sentier piétonnier <sup>D</sup>

6.2

6.3

## **7. DIRECTION DES SERVICES ÉDUCATIFS SECTEUR JEUNES**

7.1

7.2

## **8. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

8.1 Suivi – Rencontre du comité des ressources humaines

8.2

## **9. DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

9.1 Lignes directrices / Directives du Conseil du trésor

9.2 Plan annuel d'investissement 2016-2017

9.3 Renouvellement de l'entente avec l'institution financière

9.4 Mandat d'audition externe

## 10. DIRECTION DES SERVICES DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 10.1 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PROJET) <sup>D</sup>
- 10.2

## 11. PÉRIODE D'INFORMATION DU PRÉSIDENT

- 11.1
- 11.2
- 11.3

## 12. AFFAIRES NOUVELLES

- 12.1

## 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

*Monique Delisle,*  
Secrétaire générale

### CC66/15-16

#### 3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 27 JANVIER 2016

Monsieur le commissaire Yves Walsh propose :

**D'adopter** le procès-verbal de la séance régulière du 27 janvier 2016 et de dispenser la secrétaire générale d'en faire la lecture, une copie ayant été déposée aux commissaires plus de six heures avant la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### CC67/15-16

#### 5.1 SECONDAIRE EN SPECTACLE – MOTION DE FÉLICITATIONS

**Considérant que** « Secondaire en spectacle » est un programme qui vise à promouvoir le développement culturel et artistique des jeunes des écoles secondaires du Québec, axé sur l'expérimentation, l'apprentissage et la formation ;

**Considérant** l'implication et le succès des élèves soutenus par leur enseignant, lors de la finale régionale ;

Madame la commissaire Johanne Minville propose :

**D'adopter** une motion de félicitations aux élèves de l'école secondaire Louis-Jobin de Saint-Raymond ainsi que l'école secondaire de Saint-Marc pour leur réussite lors de la finale régionale de « Secondaire en spectacle » :

**École secondaire Louis-Jobin**

Gagnantes

- Le trio formé de Rebecca Alain, Charlotte Cormier et Élyse Moisan ;
- Véronique Boivin

Coup de cœur

- Brenda Mosiman

**École secondaire de Saint-Marc**

Gagnantes

- La troupe de Funky avancé formée de : Molly Darveau, Juliette Deblois, Laurence Delisle, Sarah Denis, Lorry-Ann Dubé, Alyssia Gaouette Genest, Daphnée Germain, Noémie Gingras et Audrey-Anne Pomerleau ;
- Laure et Odélie Brouillette

Coups de cœur

- Laure Brouillette et Laurie Grubissa

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CC68/15-16**

**6.1 AMÉNAGEMENT D'UN SENTIER PIÉTONNIER**

**Considérant que** la Commission scolaire de Portneuf et la Ville de Donnacona disposent d'immenses terrains contigus, aménagés et naturels;

**Considérant que** le club de course à pied de l'école secondaire de Donnacona et le club de course à pied parrainé par la Ville utilisent le même parcours d'entraînement sur les terrains contigus de deux organisations ;

**Considérant que** le parcours utilisé forme une boucle de 1.66 km dont la surface n'est pas homogène;

**Considérant** la volonté des organisations de donner un caractère plus permanent à cette infrastructure piétonne;

Madame la commissaire Johanne Minville propose :

**D'autoriser** la Ville de Donnacona à poursuivre l'aménagement d'un sentier piétonnier, en poussière de pierre, d'une longueur de 1,66 km dont une section sera érigée

sur le terrain de la Commission scolaire de Portneuf, adjacent à l'école secondaire de Donnacona, les frais étant assumés par la Ville et conformément au plan déposé ci-joint et conservé sous la cote CC68/15-16.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CC69/15-16**

**9.1 LIGNES DIRECTRICES / DIRECTIVES DU CONSEIL DU TRÉSOR**

**Attendu que** le Secrétariat du Conseil du trésor mettrait en vigueur, à partir du 1<sup>er</sup> août 2015, une nouvelle *Directive concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics* pour l'ensemble de ses ministères et organismes ainsi que pour les réseaux de la santé et de l'éducation;

**Attendu que** cette nouvelle directive remplace la Politique de gestion contractuelle relative à la conclusion des contrats d'approvisionnement, des services et de travaux de construction du réseau de l'éducation, jusqu'ici en vigueur pour le réseau de l'éducation;

**Attendu que** ces mesures, visent essentiellement à assurer une application plus efficace de la *Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP)*, à renforcer la saine gestion des contrats dans les organismes publics ainsi qu'à répondre aux principales recommandations contenues dans le rapport du Commissaire à la lutte contre la corruption concernant l'octroi et la gestion des contrats publics en informatique;

**Attendu que** afin de se conformer à l'article 24 de cette *Directive concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics*, la Commission scolaire se doit d'adopter des lignes internes de conduite ;

Madame la commissaire Lina Moisan propose :

**Que** le document *Directive des lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics*, fasse partie de la présente résolution comme s'il était cité tout au long, et soit conservé sous la cote CC69/15-16.

**Que** la directive entre en vigueur à son adoption.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CC70/15-16**

**9.2 PLAN ANNUEL D'INVESTISSEMENT 2016-2017**

**Considérant que** le plan annuel d'investissement 2016-2017 a été élaboré à la suite de la consultation des directions d'établissement par le Service des ressources matérielles;

**Considérant que** le plan annuel d'investissement 2016-2017 a été élaboré avec les mêmes règles que celles du cadre budgétaire 2015-2016, soit la contribution d'une école à la hauteur de 10 % de son enveloppe d'investissement de base lorsqu'un projet est mis de l'avant ou de 15 % si plusieurs projets sont mis de l'avant, et aucune contribution additionnelle lorsque la participation prévue de l'école au projet est égale ou supérieure;

**Considérant que** le plan annuel d'investissement 2016-2017 a été validé par le *conseil de direction*,

Monsieur le commissaire Serge Tremblay propose :

**D'adopter** le plan annuel d'investissement 2016-2017, tel que déposé, et de conserver ledit document, au répertoire, sous la cote CC70/15-16.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## CC71/15-16

### 9.3 RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE AVEC L'INSTITUTION FINANCIÈRE

**Considérant que** l'entente sur les services financiers entre la Commission scolaire de Portneuf et Desjardins Entreprises-Québec-Portneuf est arrivée à échéance le 30 septembre 2014;

**Considérant que** la Commission scolaire de Portneuf est satisfaite du partenariat avec Desjardins Entreprises-Québec-Portneuf;

**Considérant** l'implication du mouvement Desjardins du territoire de la Commission scolaire de Portneuf avec les écoles;

**Considérant que** le comité de vérification a analysé le projet d'entente relative aux services financiers et recommande l'acceptation de l'offre de services financiers de Desjardins Entreprises-Québec-Portneuf pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2015 au 30 septembre 2018;

Monsieur le commissaire Yves Walsh propose :

**D'accepter** la recommandation du comité de vérification relative à l'offre de services négociée par la direction du Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire auprès de la direction de Desjardins Entreprises-Québec-Portneuf, tel que déposé;

**De désigner** le directeur général, Monsieur Jean-Pierre Soucy, et le directeur du Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire, Monsieur Jean-François Lussier, à titre de signataires de l'entente;

**De consigner** ledit document des présentes sous la cote CC71/15-16.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CC72/15-16**

#### **9.4 MANDAT D'AUDITION EXTERNE**

**Attendu qu'** en vertu de l'article 284 de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire de Portneuf doit nommer parmi les membres d'un ordre professionnel de comptables, un auditeur externe qui produit un rapport d'audit sur les opérations financières de la Commission scolaire;

**Considérant que** l'entente avec la firme comptable Bédard & Guilbault inc. a pris fin avec l'audit de l'année scolaire 2014-2015, dernière année du mandat donné suite à l'appel d'offres sur invitation pour les exercices 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015;

**Considérant** la recommandation du comité de vérification de négociier de gré à gré pour l'audit externe pour un mandat d'un an renouvelable pour deux autres exercices, le directeur du Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire a demandé à Madame Josée Leclerc de la firme Bédard, Guilbault inc. de soumettre une offre de service ;

**Considérant que** le comité de vérification a analysé l'offre reçue, 27 500 \$, 28 200 \$ et 28 900 \$ (plus taxes) pour les trois exercices, soit une augmentation d'environ 2,5 % pour les deux dernières années ;

**Considérant** la recommandation du comité de vérification au conseil des commissaires, d'octroyer à la firme Bédard, Guilbault inc. le mandat d'audit externe pour trois exercices financiers;

Madame la commissaire Marie-Claude Deschênes propose :

**D'accepter** la recommandation du comité de vérification et,

**D'accepter** l'offre de service reçue de Bédard, Guilbault inc. ;

**De nommer** la firme Bédard, Guilbault inc. à titre d'auditeur externe pour la Commission scolaire de Portneuf pour l'année scolaire 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018, tel qu'indiqué dans l'offre reçue pour l'audit externe.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CC73/15-16**

#### **10.1 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES (PROJET)**

**Attendu que** chaque année, en vertu des dispositions de l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire établit un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles et, à la fin de cette opération,

elle délivre à chacune de ses écoles un acte d'établissement, en conformité avec ce plan;

**Attendu que** la Commission scolaire profite de l'opportunité de ce processus pour revoir l'organisation de ses services à l'intérieur de son réseau d'écoles afin d'assurer une saine gestion de ses ressources, sachant que cette activité pourrait éventuellement entraîner une décision ayant un impact sur la localisation de sa clientèle;

**Attendu que** l'article 212, de la *LIP*, présente la procédure à suivre avant que la Commission prenne une décision relative à la modification ou à la révocation de l'acte d'établissement d'une école,

Madame la commissaire Lina Moisan propose :

**D'adopter** le projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2016-2019;

**De consulter** les partenaires de la Commission scolaire et toute municipalité du territoire, selon les dispositions de l'article 211, avant l'adoption dudit plan;

**De conserver** le projet de plan triennal de destination et de répartition des immeubles 2016-2019 tel que déposé et de conserver ledit document, au répertoire, sous la cote CC73/15-16.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CC74/15-16**

**13.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le commissaire Roger B. Plamondon propose la levée de l'assemblée à 20 h 25.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

LE PRÉSIDENT

---

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

**AUTRES SUJETS :**

---

### **3.2 Suivi du procès-verbal du conseil des commissaires**

M. Jean-Pierre Soucy, directeur général, commente le document qui fait état du suivi accordé aux décisions du conseil des commissaires.



#### **4.1 Questions et correspondance des élèves**

Aucune

#### **4.2 Questions et correspondance du public**

Aucune

#### **5.1 Intervention des représentants du comité de parents**

Monsieur Sylvain Ouimet et madame Nadia Paradis font un retour sur la dernière rencontre du comité de parents qui s'est déroulée le 15 février dernier.

Monsieur Ouimet partage aux commissaires le questionnement des parents concernant le budget des services de garde.

Madame Paradis fait un retour sur les finales locales de « Secondaire en spectacle ». Elle souligne que des élèves de l'école secondaire Louis-Jobin participeront à la finale régionale.

#### **8.1 Suivi – Rencontre du comité des ressources humaines**

Monsieur Éric Bouchard procède au suivi de la rencontre du comité des ressources humaines qui s'est déroulée ce mercredi 24 février 2016.

### **DOCUMENTS REMIS :**

---

3.2 Suivi du procès-verbal et des résolutions

6.1 Plan – aménagement d'un sentier piétonnier

9.2 Plan d'investissement 2016-2017

10.1 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles